

Paris, le 9 juin 2018



- Communiqué de presse -

« Re-Calais » : l'apologie de la démagogie et de la diffamation au service du buzz médiatique d'un journaliste

Il y a quelques mois, Monsieur Yann MOIX, a décidé d'enquêter sur l'une des missions les plus difficiles qu'exerce la police nationale : l'encadrement des migrants à Calais...

Avant tout, l'UNSA Police tient à rappeler, si besoin est, que derrière chaque policier, derrière chaque uniforme, se trouve un homme, une femme, un père ou une mère de famille; que cet être humain doit faire face à la violence d'une réalité : encadrer des migrants déracinés qui fuient leurs pays parce qu'ils sont persécutés ou tout simplement parce qu'ils rêvent d'une vie meilleure. Cette réalité c'est aussi, la violence des trafiquants en tout genre qui exploitent cette misère et qui font régner un climat de terreur sur le territoire de la République, sous les yeux de tous. Et pour ajouter de la misère à la misère : la présence d'enfants qui subissent de plein fouet cette situation.

La seule violence, institutionnalisée, à laquelle sont confrontés les policiers, c'est cette horrible réalité qui les affecte en leur qualité d'être humain.

Pour autant, Monsieur Yann MOIX a vu autre chose, dans ce qu'il a nommé le « *protocole de la bavure* ».

Monsieur MOIX y a affirmé que « *20% des policiers présents à Calais s'adonnent à des jeux d'un grand sadisme* », la pratique de « *gazages et matraquages réguliers de femmes et d'enfants* », ainsi que des « *actes de barbarie* ». D'ailleurs, Monsieur MOIX avait déclaré qu'il apporterait la preuve de ce qu'il affirmait : « *Je l'ai vu et je l'ai filmé* », et que tout ceci allait être démontré, preuves à l'appui, dans un reportage : « *Re-Calais* », dont le tournage a duré de l'automne 2017 au printemps 2018.

Or, ce reportage, que son auteur nous présente comme une preuve irréfutable des violences qu'il décrit et qu'il impute aux policiers permet de constater :

- => Qu'aucune violence policière n'est démontrée, et encore moins montrée ;
- => Aucun manquement de la part des forces de l'ordre : aucune preuve par l'image ;
- => Que dans « *Re-Calais* », on ne voit pas de policiers frapper, gazer ou réveiller en pleine nuit des candidats au passage clandestin en Angleterre ;
- => Aucun policier qui agresse gratuitement des migrants en faisant usage de gaz lacrymogènes: on voit des migrants les yeux rougis, mais rien n'est dit sur le contexte de l'utilisation de ces gaz.

Bref, un reportage sur les violences policières, dont seraient victimes les migrants à Calais, qui est dans l'impossibilité de démontrer que la moindre violence policière ait été commise...





UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

mail : secretariat@unsapolice.com - Site : <http://unsa-police.fr/>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 71 18 22 90

Paris, le 9 juin 2018

Devant le manque de sérieux et de crédibilité du reportage, même la Croix-Rouge s'est vue dans l'obligation de porter plainte contre Monsieur MOIX.

Au-delà de ces propos diffamatoires auxquels les policiers sont malheureusement trop souvent les victimes, il est regrettable que Monsieur Yann MOIX soit passé à côté de l'essentiel, en voulant salir l'honneur des hommes et des femmes qui servent l'intérêt général dans un tel contexte.

« Pour l'UNSA. Police, il est désormais avéré ce que nous savions depuis le début : Les allégations de Monsieur Yann MOIX sont mensongères, c'est donc de la diffamation. L'UNSA police saisit Monsieur le ministre de l'Intérieur, de façon à ce que, par un dépôt de plainte, l'honneur et la probité de l'Institution Police, des hommes et des femmes qui la composent, soit défendus. »

Philippe Capon, Secrétaire Général

Le bureau national

Contact presse :

Philippe Capon : 06 25 00 01 18

